

COMMISSION FEMININE ET FEMINISATION

**La Commission se réunit
Tous les Mardis
De 14h00 à 16h30
N° direct : 04.94.08.97.72**

**Réunion du Mardi 12 novembre 2019
P.V. N° 14**

Présidente : Mme Cathy DARDON

Délégué du CD : M. André VITIELLO

Secrétaire : Mme Huguette CARPENTIER

Présents : Mme Lydie BASTIEN – MM. Raymond CAZEAUX - Yves FRACHET - Francis GALIMI

INFORMATION

En application des articles 188 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la C. Féminine peuvent être frappées d'appel en 2^{ème} instance auprès de la C. d'Appel Règlementaire du District du Var, dans le délai de DIX jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard le 25 du mois). Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée,
- soit le jour de la transmission de la décision par fax ou par courrier électronique (avec accusé de réception),
- soit le jour de la publication de la décision sur internet,

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par email émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La Commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €).

La Commission compétente saisie de l'appel statue sur la recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

ORDRE DU JOUR

- Informations
- Correspondance
- Reports de match
 - Décision
- Actions diverses
- Désidérata

INFORMATIONS

Réunion d'informations avec les clubs
Jeudi 9 Janvier 2020 à 18H30 – District du Var

**Les rencontres Séniors à 11 et à 8 doivent impérativement se dérouler avant la dernière journée de championnat : 15
Décembre 2019
Début de la 2^{ème} phase le 12 Janvier 2020**

Les rencontres Critérium U13F doivent impérativement se dérouler avant la dernière journée de championnat : 3 Décembre 2019
Début de la 2^{ème} phase le 7 Décembre 2019

Liste des clubs <https://var.fff.fr/simple/documents-utiles-feminines/>

FMI – Rappel : L'utilisation de la tablette est obligatoire pour les compétitions séniors & Jeunes.

Rappel concernant les FEMININES « QUI PEUT JOUER ? »

Compétition Séniors à 11 : ouverte aux catégories Séniors – U18F – 3 U17F surclassées – 3 U16F surclassées

Compétition Séniors à 8 : ouverte aux catégories Séniors – U18F – 4 joueuses U17F – U16F surclassées (dont une seule U16F)

Compétition U18F : ouverte aux catégories U18F – U17F – U16F – 3 U15F surclassées

Compétition U15F : ouverte aux catégories U15F – U14F – 3 U13F surclassées

Critérium U13F : ouverte aux catégories U13F - U12F – 3 U11F surclassées

Plateaux

U9F / U11F : ouverte aux catégories U11F – U10F – U9F

U6F/ U8F : ouverte aux catégories U8F – U7F – U6F

CORRESPONDANCE

LES VALLONS : Signale l'absence d'une joueuse aux deux matchs amicaux (quitte le collège à 17h)

HYERES F.C. : Demande d'informations sur le critérium U13F. Réponse faite.

RAMATUELLE : Demande à intégrer le Championnat U15F. Transmis au Comité de Direction.

FORFAIT GENERAL

HYERES FC : Déclarant FORFAIT GENERAL pour son équipe U13 F.

Amende financière de 32 €.

TIRAGE DU CADRAGE COUPE DU VAR FEMININES SENIORS A 8

Tirage effectué par M. Patrick FAUTRAD (Comité de Direction) le mardi 12 Novembre 2019 en présence des membres de la Commission Féminine et Féminisation

A jouer le 1^{er} Décembre 2019
Sur le terrain du premier nommé

Cadrage

- LE MUY / COGOLIN
- LE BEAUSSET / ROQUEBRUNE
- ST CYR / BESSE SPORT
- PIGNANS U.S. / PLAN DE LA TOUR
- ASPTT HYERES / FC ROCBARON

En raison du match de Championnat ROCBARON / ROQUEBRUNE programmé le 1^{er} décembre, les rencontres LE BEAUSSET / ROQUEBRUNE et ASPTT HYERES / FC ROCBARON sont à jouer avant le 26 Janvier 2020.

REPORTS DE MATCH

RAPPEL

TOUT REPORT DE MATCH EST SOUMIS A L'APPROBATION DE LA COMMISSION FEMININE ET FEMINISATION

A jouer le 17 Novembre 2019

U18F

HYERES FC / BEAUSOLEIL du 16.11.19 (55574.1)

U15F

HYERES FC / DRAGUIGNAN du 16.11.19 (56056.1)

A jouer avant le 23 Novembre 2019

U15F

LA CADIÈRE / C SPORT TOULON EST du 5.10.19 (56031.1)

SIX FOURS LE BRUSC / AS LES VALLONS du 26.10.19 (56045.1)

A jouer le 1^{er} Décembre 2019

Séniors à 8 Poule A

FC ROCBARON / ROQUEBRUNE du 13.10.19 (55029)

A jouer avant le 15 Décembre 2019

Séniors à 11

GONFARON / DRAGUIGNAN du 06.10.19 (55000)

Séniors à 8 Poule A

ROQUEBRUNE / US VAL D'ISSELE du 10.11.19 (55034)

COGOLIN / US VAL D'ISSELE du 20.10.19 (55027)

U15F

C SPORT TOULON EST / HYERES F.C. du 12.10.19 (56036.1)

A jouer avant le 18 Janvier 2020

U15F

PROVENCE VERTE / CS TOULON EST du 26.10.19 (56041.1)

A jouer le 25 Janvier 2020

U15F

HYERES FC / FREJUS ST RAPHAEL du 26.10.19 (56044.1)

AMENDE FINANCIERE POUR MODIFICATION D'HORAIRE TARDIVE

Match Féminines à 8 poule A – ROCBARON / US VAL ISSELE du 17.11.19 (55038.1)

Amende financière de 16 € à imputer à ROCBARON.

DECISION

N°2 – LES VALLONS 1 / ET.FC.FREJUS ST RAPHAEL 1, Crit U13 F poule C du 09.11.19.

Match non joué.

Vu courriel de ETOILE FC FREJUS ST-RAPHAEL du 12.11.2019 à 9h46 avec copie à AS LES VALLONS.

Attendu que l'équipe d'ETOILE FC FREJUS ST-RAPHAEL était absente au coup d'envoi.

La Commission Féminine et Féminisation jugeant en 1^{ère} Instance dit : **MATCH PERDU PAR FORFAIT à ETOILE FC FREJUS ST-RAPHAEL 1**, avec amende de 16 € pour en porter le bénéfice à AS LES VALLONS sur le score de 3 à 0.

DOSSIER TRANSMIS A LA C. de DISCIPLINE

Féminines Séniors à 8 - Poule C

SIX FOURS LE BRUSC FC / LA VALETTE du 10.11.19 (55089.1)

DOSSIERS TRANSMIS A LA C. DES STATUTS ET REGLEMENTS

Féminines Séniors à 8 - Poule A

ROQUEBRUNE / US VAL D ISSOLE du 09.11.19 (55034.1)

U18F

FC RAMATUELLE / RC GRASSE du 10.11.19 (55567.1)

ACTIONS DIVERSES

Actions et manifestations à venir :

* Prochains plateaux U6F/U8F et U9F/U11F:

- Samedi 16 Novembre 2019 de 9h45 à 12h - Stade Berteau – HYERES (RDV à 9h15)
- Samedi 23 Novembre 2019 (Futsal)
- Samedi 30 Novembre 2019 (Futsal)

Calendrier U6/U11F : <https://var.fff.fr/simple/documents-utiles-feminines/>

Détection / Sélections :

U15 Féminines :

- Lundi 18 Novembre 18h15 - Stade Segond à LA VALETTE c/ U13G La Valette (RDV à 17h30)

Samedi 14 Décembre 2019

- Arbre de Noël (U6F/U11F uniquement)

Samedi 11 Janvier 2020

- 1^{er} Tour Festival Foot U13 Pitch

Samedi 25 Janvier 2020

- Phase Départementale Défi Cup U15F & U18F

Samedi 7 Mars 2020

- Phase Régionale Défi Cup U15F & U18F

Samedi 14 Mars 2020

- Journée LAGGIARD – Clubs labellisés (U9F/U11F uniquement)

Samedi 28 Mars 2020

- Finale Départementale Festival Foot U13 Pitch

Samedi 25 Avril 2020

- Finale Régionale Festival Foot U13 Pitch

Samedi 9 Mai 2020

- Journée Départementale Féminines (U6F / U13F)

Samedi 13 Juin 2020 (Provence)

- Journée Régionale EFF

Samedi 30 & dimanche 31 Mai 2020

- Finales Coupe du Var Séniors à 8 – U18F à 8 – U15F à 8

DESIDERATA

Clubs ne pouvant jouer que le dimanche

F.C. ROCBARON – ROQUEBRUNE – TRANS (Séniors à 8 le matin) – U.S. VAL D'ISOLE (Séniors à 8)

Clubs souhaitant jouer le samedi

ASPTT HYERES (Séniors à 8 après midi)

S.C TOULON (U15F le matin)

T. PIVOTTE SERINETTE (Critérium U13 F – après midi)

*Prochaine réunion
Mardi 19 Novembre 2019*

La Présidente : Cathy DARDON
Délégué du C.D. : André VITIELLO
Le Secrétaire : Huguette CARPENTIER